

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 21

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 40.—	Etranger Fr. 44.—
Sociétaires	» » 33.—	
Prix du numéro	» » 2.—	» » 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 385.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Les viaducs de l'échangeur de circulation d'Ecublens, par MM. P. Soutter, Zurich, et F. Guisan, Lausanne.
Le renforcement des fondations du pont du Mont-Blanc, à Genève, par R. Maret.
Bibliographie. — Divers. — Les congrès. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

LES VIADUCS DE L'ÉCHANGEUR DE CIRCULATION D'ÉCUBLENS

par MM. P. SOUTTER, associé du Bureau Soutter & Schalcher, Zurich
et F. GUISAN, associé du Bureau Bonnard & Gardel, Lausanne

I. Généralités

L'autoroute Genève-Lausanne se terminant à Lausanne par une pénétrante au carrefour de la Maladière, il a fallu assurer, quelques kilomètres avant ce carrefour, sa liaison avec l'autoroute Lausanne-Berne, qui comprend elle-même, à environ 5 km au nord de l'échangeur, la jonction avec l'autoroute Villeneuve-Valais (voir fig. 1 et 2).

En venant du nord vers l'échangeur, l'autoroute Berne-Lausanne franchit un marais récemment remblayé puis la route cantonale 151, et se sépare en trois viaducs au-dessus de la tranchée des voies CFF Lausanne-Neuchâtel et Lausanne-Genève. Plus au sud, les viaducs des quatre pistes constituant l'échangeur comprennent quelques travées qui sont prolongées par des rampes en remblais. Le viaduc de la piste Berne-Lausanne, plus long, ne se termine qu'après avoir passé au-dessus de l'autoroute Genève-Lausanne. Cette autoroute est du reste enjambée au même endroit au niveau intermédiaire par la part de la rampe Genève-Berne, ce qui donne un croisement à trois niveaux. Enfin, les ouvrages traversent encore le cours de la Sorge puis un chemin vicinal ainsi que les dépôts d'une importante

entreprise de construction. Ce ne sont toutefois pas seulement ces traversées qui ont nécessité la construction de viaducs aussi importants, mais encore la nature des terrains hétérogènes et de mauvaise qualité qui rendait difficile l'aménagement de remblais de grande hauteur.

II. Sujétions de l'échangeur

Les viaducs de l'échangeur devaient de prime abord satisfaire à toute une série de conditions.

Les pentes ne devaient pas dépasser 5 % et les hauteurs d'espace libre, sur l'axe des voies CFF et des routes traversées, devaient être respectées. D'autre part, il fallait prévoir pour le futur un élargissement de la route cantonale 151 ainsi que d'importantes transformations des lignes CFF: ripage des voies existantes et création d'une nouvelle voie devant desservir la gare de triage de Denges en construction. Enfin, les viaducs passent sur les voies CFF, la route cantonale 151 et au-dessus de plusieurs bâtiments de faible hauteur. La disposition des palées devait autant que possible éviter des conflits avec ces constructions.